

the gift lab

Communication sur le progrès

Décembre 2019



SOMMAIRE



the gift lab

Notre engagement

p. 3



Normes internationales du travail

p. 7



Droits de l'homme

p. 11



Environnement

p. 15



Corruption

p. 23



Conclusion

p. 25





QUI SOMMES-NOUS ?



Nous développons et fabriquons des gifts et des packagings de luxe pour l'industrie des cosmétiques, de la parfumerie et de la mode.

Acteur depuis la conception du produit jusqu'à la livraison, nous proposons un service intégral: la recherche de tendances, le design, la conception, la gestion de la production et la logistique.

EXPERTISE

Nous sommes spécialisés dans une sélection de produits, cela nous permet de proposer un excellent service au meilleur prix.

POSITIONNEMENT PREMIUM

Notre portefeuille client intègre de grands groupes mais aussi des marques indépendantes dans l'univers de la mode, de la cosmétique et de la parfumerie.

BUSINESS MODEL

Nous n'avons pas d'intermédiaire : nous travaillons en direct avec les usines pour assurer une qualité irréprochable à tous les niveaux du cycle de production.

PRESENCE SUR TROIS CONTINENTS

Paris / New York / Shenzhen.

L'ÉVOLUTION DE NOTRE ENGAGEMENT



Depuis notre inscription au Global Compact, nous avons mis l'accent sur le développement de notre responsabilité sociale.





A Paris, le 12/11/19

Nous sommes fiers de diffuser pour la première fois notre communication sur le progrès. Notre adhésion au réseau Global Compact est pour nous le reflet de notre engagement écologique, et de notre souhait de collaborer avec des usines respectueuses des droits du travail et de l'homme. Notre engagement auprès du pacte mondial de l'ONU nous a encouragé, cette année, à accorder une attention particulière au développement de notre responsabilité sociale.

Cette première communication sur le progrès nous a permis de faire le bilan sur l'année passée. Nous avons par exemple passé notre certification Ecovadis, que nous avons obtenu avec le statut silver. Nous avons fait le point sur nos atouts, et sur les aspects qu'il nous faut encore améliorer.

Cette communication sur le progrès est pour nous l'occasion de renouveler notre engagement auprès du réseau Global Compact et du pacte mondial de l'ONU. Nous avons également voulu souligner ici les efforts que nous avons mis en place pour atteindre les 17 objectifs de développement durable pour l'horizon 2030 fixés par l'ONU.

Alexandre Escarra
Fondateur de The Gift Lab

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'A Escarra', written over a horizontal line.

ANNEXE :

lettre d'adhésion au réseau global compact

Objet : Adhésion au Global Compact France

Paris, le 28 octobre 2018

Honorable Secrétaire Général,

Par cette lettre, j'ai l'honneur de vous confirmer que COM'MUNICATE soutient les dix principes du Global Compact des Nations Unies concernant les Droits de l'Homme, les normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Nous vous exprimons notre volonté de faire progresser ces principes dans notre zone d'influence et les intégrer dans la stratégie de notre organisation, sa culture, et ses opérations quotidiennes. Notre organisation n'atteignant pas encore l'effectif de 10 personnes, condition indispensable pour rejoindre le Global Compact des Nations Unies au niveau international, nous souhaitons nous engager auprès de son réseau local français, le Global Compact France.

Nous reconnaissons que notre participation active dans le partenariat mondial pour le développement est primordiale afin de faire avancer les objectifs des Nations Unies, en particulier les Objectifs de Développement Durable.

Nous convenons également que l'une des obligations qui conditionne notre participation au réseau français du Global Compact des Nations Unies est la publication d'une d'une Communication sur l'Engagement (COE), un exercice de responsabilité et de transparence qui rend compte publiquement de nos résultats et actions en faveur de la bonne application des 10 principes du Global Compact. Notre COE sera disponible dans un délai de deux ans maximum à compter de notre date d'adhésion, puis tous les deux ans, et concernera chaque fois au moins deux thèmes du Global Compact des Nations Unies.

Meilleures salutations,

Alexandre Escarra



NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL



Nous nous engageons à respecter et défendre les principes du Global Compact en matière de normes internationales du travail.

Respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective

Contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi

Contribuer à l'abolition effective du travail des enfants

Contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire



NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL



Notre **code de conduite fournisseur** détaille les principes et les pratiques que nous exigeons de nos fournisseurs.

Le code est basé sur les lois locales et nationales, les conventions de l'Organisation Internationale du Travail, et les standards internationaux de la santé, la sécurité et l'environnement au travail. Nous nous assurons ainsi qu'aucun de nos fournisseurs n'emploie d'enfant, qu'ils ne pratiquent pas le travail forcé, qu'il n'y a pas de discrimination et que la liberté d'association et de négociation collective est respectée.

Nous ajoutons à chacun de nos contrats avec nos fournisseurs une **clause sociale**. Cette clause nous permet de nous assurer que notre fournisseur respecte les droits de l'homme et les libertés individuelles fondamentales, qu'ils n'emploient pas d'enfants. Nous vérifions l'application de cette clause lors du contrôle qualité.

The Gift Lab a fait signer à tous ses acheteurs une **charte achat**. Celle-ci définit les comportements que chaque acheteur doit adopter envers les fournisseurs.

Notre charte achat spécifie que nous nous engageons à nous assurer que les fournisseurs respectent les règles éthiques liées au droit du travail, notamment celles de Conventions de l'Organisation Internationale du Travail relatives au travail forcé, au travail clandestin, au travail des enfants, à l'égalité des chances et à la liberté d'association.

Nous respectons la **parité** au sein de notre équipe :



NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL



Nous encourageons les usines avec lesquelles nous travaillons à passer des **audits sociaux**. Nos usines sont certifiées ICS, BSCI, Sedex et SA 8000.

Nous avons également accompagné 3 de nos usines à passer leur audit ICS, en investissant dans les travaux nécessaires et en faisant appel à un professeur.



Chaque salarié reçoit à son arrivée un guide pratique de **lutte contre les discriminations** pour l'aider à comprendre et à lutter contre les discriminations auxquelles il pourra faire face dans l'exercice de ses fonctions.



Nous **évaluons** tous nos fournisseurs selon des critères environnementaux, économiques et sociaux, afin de sélectionner uniquement les fournisseurs dont les pratiques en matière de développement durable nous conviennent. Nous demandons ainsi à nos fournisseurs de mettre en place des mesures adéquates pour lutter contre toutes formes de discrimination et de s'engager pour le respect des droits de l'homme et des normes internationales du travail.

ANNEXE :

Kit de bienvenue remis à tous les salariés dès leur arrivée



WELCOME PACK COMMUNICATE

1 - SALLES DE SPORT A PROXIMITE

2 - ETRE ECO-CITOYEN AU BUREAU

3- GUIDE PRATIQUE DE LUTTE
CONTRE LES DISCRIMINATIONS

DROITS DE L'HOMME



Nous nous engageons à respecter et défendre les principes du Global Compact en matière de droits de l'homme.

Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme

Veiller à ne pas se rendre complice de la violation des droits de l'homme



DROITS DE L'HOMME



Nous exposons dans nos locaux des **affiches de prévention** pour informer, garantir la sécurité et la santé de nos salariés.

Notre **charte achat** et notre **code de conduite fournisseurs** nous permettent de nous assurer que nous ne collaborons uniquement avec des entreprises respectueuses des droits de l'homme.

Nous pratiquons des **évaluation trimestrielles** avec tous nos salariés. Cela nous permet d'avoir un retour de nos collaborateurs et donc de nous assurer de leur bien être dans leur travail.

The Gift Lab souhaite également encourager la création de liens entre les salariés et la bonne ambiance au sein de notre **équipe**. Nous organisons en ce but un déjeuner par mois et un apéritif par trimestre avec tous nos collaborateurs.

The Gift Lab souhaite mettre en avant le droit à la **formation**. Nous proposons ainsi à nos collaborateurs une après-midi de coaching par mois.

Nous avons remis à tous nos salariés une **évaluation des risques professionnels**. Nous leur offrons également une mutuelle.

ANNEXE :

Affiches de sensibilisation des salariés

Fiche pratique n° 16

Le travail sur écran

Les conseils de prévention :

- Siège muni d'un appui lombaire réglable
- Coudes placés à angle droit
- Position du poignet plus élevée que l'extrémité des doigts
- Assise en tissu
- Haut du moniteur à hauteur des yeux
- Écran orientable et réglable
- Fonds d'écran clair avec des caractères foncés
- Souris adaptée à la taille de la main
- Supports Clavier et Écran réglables en hauteur
- Le bord du clavier devra se situer 10-15 cm du bord de la table
- Reposé pied
- Éviter de croiser les jambes

Et puis :

- Pas de source lumineuse dans le champ visuel
- Surface du plan de travail doit être mate
- Luminaire parallèle à la direction du regard
- Faire des pauses de repos visuel



Financé par :



Fiche pratique n° 2

Le lavage des mains - Pourquoi ?

Le lavage des mains : 80% des infections courantes se répandent par les mains. Certains gestes permettent de limiter ces risques à divers niveaux :

Les voies respiratoires :

- Mettre la main devant sa bouche lorsque l'on éternue ou tousse pour éviter de contaminer l'entourage.

Les voies digestives :

- Se laver les mains avant de manger et après, avant de préparer un repas, ou en sortant des toilettes, après un changement de couche d'un bébé, après un contact avec des déchets ou des produits souillés.

Les voies cutanées :

- Toute plaie grave doit être montrée à un médecin et toute plaie simple doit être nettoyée à l'eau et au savon ou être désinfectée.

Les principales maladies pouvant être évitées grâce à une hygiène des mains rigoureuse :

- Grippe (virus de la grippe)
- Rhume (Corona)
- Gastroentérite (E Coli)
- Pneumopathie (Virus respiratoire syncytial)
- Hépatite A

Financé par :



Fiche pratique n° 6

Les produits de lavage

Ils contiennent des détergents et divers additifs.

Liquides pour laver la vaisselle à la main :

Ils sont à base de tensioactifs anioniques ou non ioniques, additionnés de chlorure de sodium, parfums, colorants, etc. Leur pH est voisin de la neutralité. Ils sont en général peu toxiques, mais sont doués d'un pouvoir moussant. Ils sont irritants pour la muqueuse digestive après ingestion accidentelle avec des risques de diarrhée. Dans ce cas, il ne faut pas boire ni manger pendant quelques heures. Il ne faut pas faire vomir pour éviter les « fausses routes » et l'encombrement bronchique qui pourrait s'en suivre. Les produits tensioactifs sont irritants pour les yeux. Les colorants ou les parfums peuvent dans certains cas provoquer des réactions allergiques.

Les produits pour laver la vaisselle en machine :

Ils contiennent des détergents anioniques et des composés relativement caustiques (carbonate de sodium, polyphosphate de sodium) qui peuvent être à l'origine d'irritations cutanées ou oculaires. En cas d'ingestion accidentelle, ils peuvent être à l'origine de lésions de l'appareil digestif (bouche, œsophage...). Les liquides de rinçage en machine, qui contiennent des alcools, sont en général peu toxiques. Les sels régénérants sont à base de chlorure de sodium.

Produits pour laver le linge :

Les poudres contiennent des tensioactifs anioniques ou non-ioniques, des perborates, des silicates, des sulfates ou polyphosphates, des colorants et additifs lessivants, chélateurs, parfums, produits anti-mousse... Les liquides pour lave-linge sont un peu moins agressifs. Le pH des solutions utilisées est de 7 (lavage à main) ou de 10 (lavage en machine). Ces préparations ont un pouvoir irritant modéré qui peut se manifester au niveau oculaire en cas de projection, ou au niveau digestif (nausées, vomissements, diarrhées) en cas d'ingestion. Si il y a eu projection dans l'œil, il faudra laver abondamment et procéder à un examen ophtalmologique. Les assouplissants textiles, ou l'on retrouve des tensioactifs cationiques (ammonium quaternaire) sont capables de provoquer des réactions allergiques à des doses faibles. Ils peuvent provoquer des troubles digestifs s'ils sont ingérés.

Financé par :





Une partie de notre équipe au salon du Luxe Pack Monaco en septembre 2019

ENVIRONNEMENT



Nous nous engageons à respecter et défendre les principes du Global Compact en matière d'environnement.

Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement

Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement

Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement



ENVIRONNEMENT



Notre engagement écologique est avant tout reflété par les labels que nous avons obtenus et les choix de matières écoresponsables que nous pouvons proposer à nos clients.

Toutes nos usines partenaires sont certifiées FSC et PEFC pour le papier.



Nous sommes conformes à la réglementation européenne REACH.

Nous développons des packagings qui peuvent répondre au label Ecocert.



Nous sélectionnons pour nos clients des cotons :

- ❖ GOTS, dont les fibres sont certifiées d'origine biologique
- ❖ Oeko-Tex qui ne contiennent aucun produits chimiques nocifs pour la santé. Le coton est contrôlé à chaque étape du traitement.

Nous encourageons nos clients à privilégier les matières écologiques.



59/100
88th
percentile

Nous avons également obtenu la très bonne moyenne de 59/100 chez Ecovadis. Cela nous a permis d'obtenir le label Responsible Beauty Initiative qui s'engage pour une chaîne d'approvisionnement plus responsable au sein de l'industrie.



ENVIRONNEMENT



Dans le cadre de notre démarche éco-responsable, nous nous sommes cette année particulièrement concentrés sur les matières innovantes et respectueuses de l'environnement.

Nous avons ainsi développé des gifts avec de l'encre de soja, de l'encre oeko-tex.

Nous leur proposons également de produire des objets en rPET. Cette matière recyclée limite les émissions de gaz à effet de serre. Son empreinte carbone est 90% inférieure à celui du nylon, 75% inférieure à celui du polyester, et 50% inférieure à celui du coton. Cette Matière est 100% recyclable et présente toutes les qualités du polyester. Le recyclage du PET permet d'économiser jusqu'à 60% d'énergie et 1 tonne de PET recyclé permet d'économiser 1 à 1,2 tonne de pétrole.

Nous utilisons du polyuréthane recyclé (PU). Nous avons aussi développé récemment des pochettes utilisant des matières écologiques aux propriétés semblables à celles du PU.

Nous utilisons également une matière en cellulose de bois à fibre longue, sourcée en Europe du Nord avec pour objectif de remplacer le papier et le plastique pour les sacs. La conception de cette matière n'utilise que très peu d'énergies fossiles.



Notre engagement écologique se traduit également au quotidien au sein de nos locaux. Nous avons mis en place plusieurs actions pour réduire notre impact environnemental lors de notre journée de travail :



Nous remettons à tous nos salariés un guide pour leur enseigner les bonnes pratiques pour être écocitoyen au bureau. Nous avons également affiché dans nos locaux des principes de sensibilisation à l'environnement.



Pour encourager nos salariés à privilégier les transports en commun, nous leur offrons à tous 50% du Pass Navigo.



Nous disposons d'un véhicule propre de catégorie B.



Nous avons supprimé les gobelets et nous recyclons les capsules de café.

ANNEXE : Affiche sensibilisation à l'efficacité énergétique

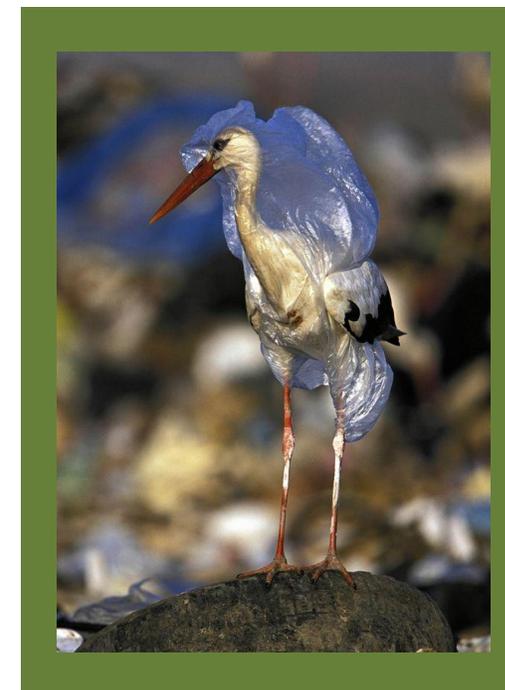
Sensibilité à l'efficacité énergétique

- **Ascenseur** : utiliser plutôt les escaliers
- **Eau** : s'assurer de bien fermer les robinets entre chaque utilisation, car un robinet qui fuit à un rythme d'une goutte par seconde entraîne un gaspillage d'environ 25 litres d'eau par jour, soit plus de 9 000 litres par année;
- **Lumières** : fermer l'interrupteur en sortant d'un local, éteindre les lampes près du poste de travail avant de partir pour une réunion ou pour la soirée;
- **Chauffage et climatisation** : en été, fermer les stores le jour pour faciliter la climatisation (cela évite le réchauffement de la pièce par les rayons du soleil); en hiver, fermer les stores le soir pour faciliter le chauffage (cela coupe l'air froid provenant des fenêtres);
- **Ordinateur** : éteindre l'écran d'ordinateur puisque, même en mode veille, il consomme de l'énergie;
- **Chargeur à batterie pour téléphone cellulaire et adaptateur d'alimentation externe pour ordinateur portable** : les débrancher lorsqu'ils ne sont pas utilisés parce qu'ils consomment de l'énergie même s'ils ne sont pas connectés à l'appareil qu'ils alimentent ou que ce dernier est complètement chargé.
- **L'imprimante** : n'imprimez que ce qui est vraiment nécessaire !

ENVIRONNEMENT



Afin de limiter l'impact environnemental de nos productions, nous proposons à nos clients de renoncer aux traditionnels polybags plastique de protection des productions ou des les remplacer par des sacs en papier ou des séparations en papier de soie.



ENVIRONNEMENT



En signant notre **charte achat**, nos acheteurs s'engagent à intégrer les enjeux environnementaux tout au long du processus Achats. Nous vérifions systématiquement l'impact environnemental de nos activités et décisions, en anticipant les problématiques de développement durable et en mesurant l'adhésion des fournisseurs à notre politique environnementale.

Notre charte spécifie également que nous accordons une attention particulière aux fournisseurs qui s'engagent dans la voie du développement durable et de la responsabilité sociale et environnementale.

Durant le contrôle qualité sur place dans nos usines, nous nous assurons que les **clauses environnementales** dans les contrats sont bien respectées.

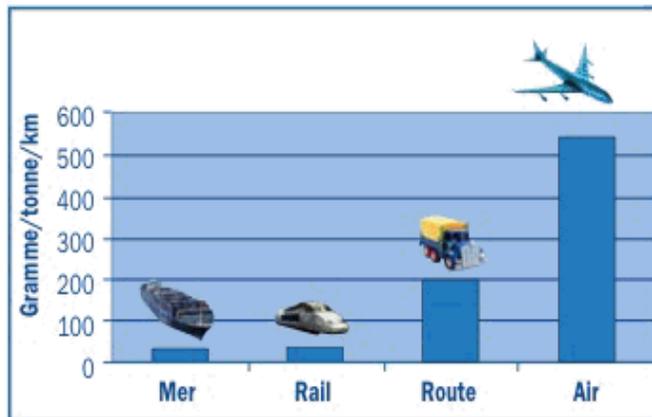
En signant notre **code de conduite fournisseurs**, nos partenaires s'engagent à respecter les lois environnementales et accorder une attention particulière à la réduction de leur empreinte environnementale.

Notre système de **notation des fournisseurs** se base également sur des critères environnementaux. Nous favorisons ainsi les fournisseurs qui prouvent leur souhait de diminuer leur impact environnemental, notamment en prouvant leurs actions pour maîtriser leur énergie, la réduction de leur déchets et le recyclage, la prévention de la pollution ou la protection de l'environnement.

ENVIRONNEMENT



Comparaison des émissions de CO2
entre les différents modes de transport :



Source : Commission Européenne

Notre engagement écologique se traduit également par notre recours à des **moyens de transports** respectueux de l'environnement. Nous mettons tout en œuvre pour éviter les transports les plus polluants, tel que le transport aérien. Nous proposons toujours à nos clients de privilégier le transport maritime lorsque les délais le permettent. Si ce n'est pas le cas, nous les invitons également à considérer le transport par train afin d'avoir l'impact environnemental le moins élevé possible.

Nous avons fait le choix de prioriser les **circuits courts**, en établissant des partenariats avec des fournisseurs en Europe dans des pays tels que la France, la Belgique, le Portugal, l'Espagne, la Pologne, la Croatie et la Turquie. Nous pouvons utiliser un transport par camion pour l'Europe proche ou par bateau pour l'Europe plus éloignée.

Nous **auditions** également nos usines afin de connaître leur impact environnemental. Nous vérifions leurs rejets de CO2.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION



Nous nous engageons à respecter et défendre les principes du Global Compact en matière de lutte contre la corruption

Agir contre la corruption sous toutes ses formes y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin



LUTTE CONTRE LA CORRUPTION



Tous nos salariés ont signé la **politique relative aux cadeaux** de notre entreprise. Ils s'engagent ainsi à ne pas être influencés par les éventuels cadeaux offerts par nos fournisseurs et nos clients. Notre charte cadeau indique également le comportement à suivre en cas d'invitations professionnelles ou de propositions de voyages.

Code de conduite fournisseur spécifie que toute fraude, corruption ou influence sur un salarié de notre entreprise est interdit. Nous encourageons nos fournisseurs à être le plus transparent possible sur leurs activités.

Tous nos salariés ont participé à une **session anti corruption** pour pouvoir reconnaître et comprendre ce qu'est la corruption. Ils ont ainsi appris quels comportements adopter en cas de tentative de corruption.

En signant notre **charte achat**, nos salariés s'engagent à ne jamais laisser leurs considérations personnelles influencer leurs décisions leur du processus d'achat.

CONCLUSION



L'engagement écologique fait partie des valeurs de The Gift Lab. C'est avec beaucoup de fierté que nous faisons le bilan de l'année 2019, qui nous a donné l'occasion d'améliorer nos performances sociales et environnementales.

Nous avons cependant conscience qu'il nous reste encore des progrès à faire. 2020 sera pour nous l'occasion de nous concentrer sur notre impact environnemental et notre bilan carbone. Nous souhaitons tout particulièrement développer notre choix de matières éco-responsables et innovantes.

Nous continuerons à mettre tout en œuvre pour que les 17 objectifs de développement durable fixés par les Nations Unis soient atteints à l'horizon 2030.





the gift lab

17 rue Louise Michel
92300 Levallois Perret
France
infos@thegiftlab.eu
+33 1 75 43 11 80



thegiftlab.eu



[thegiftlab.eu](https://www.instagram.com/thegiftlab.eu)